

Interview d'Ulrike Lepont, chercheuse CNRS en science politique au Centre d'études européennes et de politique comparée (CEE)

Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

J'ai obtenu un master 2 recherche à Sciences Po en sociologie de l'action publique.

J'ai ensuite réalisé une thèse à Montpellier sous la direction de William Genieys au sujet des experts les plus consultés par les décideurs américains sur les réformes de protection maladie des années 1970 à la réforme Obama de 2010.

Il s'agit d'une période de transformation assez importante dans l'agenda des partis politiques américains, à la fois républicains et démocrates, sur les questions de protection maladie.

J'ai croisé à la fois une sociologie des réformes et de l'action publique, pour analyser le rôle de ces experts dans l'évolution des programmes, avec une sociologie des savoirs et des connaissances pour comprendre les conditions sociales et politiques de production des savoirs qui sont à disposition des décideurs publics. J'ai également mobilisé une sociologie de l'État.

J'ai montré que ces experts, qui étaient essentiellement attachés à des centres d'expertise non gouvernementaux, constituaient une forme de péri-administration ainsi qu'un vivier pour les décideurs politiques américains relativement comparables sur bien des points à une haute fonction publique européenne.

À la suite de cette thèse, pour laquelle j'ai reçu le prix de thèse de l'Association française de science politique, j'ai effectué trois post-doctorats.

Le premier, au Centre de sociologie des organisations (CSO) à Sciences Po, portait sur les politiques de la recherche. J'ai plus exactement travaillé sur le dispositif des Labex.

Ensuite, j'ai fait un autre post-doc dans le cadre d'une ANR qui portait sur les politiques économiques de la France après la crise de 2008.

J'ai terminé par un post-doc pour lequel j'ai rejoint à nouveau mon directeur de thèse, William Genieys, sur le programme ProAcTA portant sur les politiques de santé en France et en Allemagne après la crise de 2008.

Au cours de cette période, j'ai publié plusieurs articles sur ma thèse.

En parallèle, j'ai également commencé à réorienter mes projets de recherche sur les politiques économiques.

Je m'étais déjà intéressée pendant ma thèse à la sociologie des économistes et aussi aux théories économiques et notamment à leur influence sur l'action publique.

Ce sujet me semblait être matriciel dans l'analyse de l'action publique. J'avais donc envie de travailler au cœur de ces enjeux. C'est au cours du projet ANR, lors de mon deuxième post-doctorat, que l'occasion d'explorer empiriquement ces questions s'est présentée à moi.

Pouvez-vous nous exposer vos travaux de recherche actuels ?

Mes travaux de recherche portent sur les politiques publiques d'investissement en Europe à partir du cas français, allemand et de l'Union européenne.

J'entends analyser ces politiques dans le sens où elles sont révélatrices de transformations profondes du rôle de l'État dans l'économie, ce qui renvoie à une sociologie des transformations à la fois du capitalisme et de l'État.

En effet, depuis la crise du Covid, on parle énormément des politiques d'investissement, des plans d'investissement.

Mon hypothèse, que j'ai commencé à formuler avant la crise du Covid, repose sur deux points.

D'abord, ce regain d'intérêt pour l'investissement public ne date pas de la crise du Covid, il remonte au moins à la crise financière de 2008. Il s'agit d'une période durant laquelle s'opère une transformation progressive de la manière d'envisager le rôle de l'État dans l'économie. L'État a un rôle moteur à jouer pour favoriser la croissance et doit répondre à une défaillance du marché qui ne prend pas suffisamment de risques. C'est un changement progressif qui fait rupture avec l'idée de l'État régulateur et qui se diffuse en Europe dans la décennie 2010.

Le deuxième point de mon hypothèse est le suivant : contrairement au prétendu retour de l'État keynésien, ces politiques d'investissement prennent des modalités qui sont très différentes de celles de l'investissement public d'après-guerre.

Il ne s'agit pas pour l'État de se substituer au marché comme cela a pu être le cas durant l'après-guerre mais plutôt d'encourager le développement de l'activité de marché dans un périmètre qui demeure assez limité aux politiques industrielles.

Cela se remarque aussi au niveau des instruments d'action publique puisqu'on est passé de modalités basées sur la subvention à des modalités financiarisées.

Par conséquent, mon projet consiste à la fois à analyser la genèse, ce parcours de transformation dans les conceptions du rôle de l'État, mais aussi à analyser précisément la forme et les modalités qu'elle prend.

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous intégré le CEE ?

J'ai rejoint le CEE parce que mon projet de recherche se situe à la croisée de deux axes très présents au sein du CEE. Il s'agit d'un axe centré sur l'économie politique et la transformation du capitalisme et d'un axe centré sur les transformations de l'État.

Ce sont deux axes au sein desquels j'entretiens des collaborations, que j'espère pouvoir poursuivre et intensifier.

Par ailleurs, il s'agit d'un laboratoire très dynamique qui me permettait aussi une ouverture à l'international. Cette dimension internationale me semblait constituer un important atout pour mes recherches en économie politique qui est un champ très internationalisé.

Entretien : Myriam Sefraoui, chargée de médiation scientifique (CEE)